NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2300128 - Vallée de l'Eure

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2300128

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Eure

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

28/04/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Haute-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 21/01/2021
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193786

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,14694°

Latitude : 49,17611°

2.2 Superficie totale

3066,47 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
27	Eure	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
27003	ACQUIGNY
27005	AILLY
27014	AMFREVILLE-SUR-ITON
27025	AUTHEUIL-AUTHOUILLET
27076	BOISSET-LES-PREVANCHES
27081	BONCOURT
27099	BOULAY-MORIN
27118	BROSVILLE
27123	CAILLOUET-ORGEVILLE
27124	CAILLY-SUR-EURE
27127	CANAPPEVILLE
27140	CHAMBRAY
27191	CLEF VALLEE D'EURE
27171	CORMIER
27190	CROISY-SUR-EURE
27193	CROTH

27220	EPIEDS
27229	EVREUX
27230	EZY-SUR-EURE
27231	FAINS
27254	FONTAINE-SOUS-JOUY
27273	GADENCOURT
27278	GARENNES-SUR-EURE
27312	HARDENCOURT-COCHEREL
27321	HAYE-LE-COMTE
27335	HEUDREVILLE-SUR-EURE
27339	HONDOUVILLE
27342	HOUETTEVILLE
27343	HOULBEC-COCHEREL
27353	IRREVILLE
27355	IVRY-LA-BATAILLE
27358	JOUY-SUR-EURE
27375	LOUVIERS
27397	MENILLES
27400	MEREY
27403	MESNIL-JOURDAIN
27406	MESNIL-SUR-L'ESTREE
27423	MUZY
27429	NEUILLY
27439	NORMANVILLE
27448	PACY-SUR-EURE
27451	PARVILLE
27456	PINTERVILLE
27465	PLESSIS-HEBERT
27501	ROUVRAY
27611	SAINT-VIGOR
27412	TERRES DE BORD
27666	VACHERIE
27674	VAUX-SUR-EURE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,06 *(0 %)*		G	C	C	C	C
4030 *Landes sèches européennes*		0,78 *(0,03 %)*		M	C	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		12,98 *(0,42 %)*		G	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,01 *(0 %)*		M	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		386,97 *(12,62 %)*		G	B	C	C	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		12,04 *(0,39 %)*		G	B	C	B	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	4,97 *(0,16 %)*		G	A	C	C	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,5 *(0,02 %)*	16	G	C	C	C	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		2,46 *(0,08 %)*		G	C	C	A	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1120,4 *(36,54 %)*		G	B	C	B	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	37,13 *(1,21 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	V	G	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	P	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	V	G	C	C	A	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	R	G	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*							X		X	
B		*Dendrocopos medius*									X	
B		*Dendrocopos minor minor*							X			
B		*Lanius collurio collurio*							X			
B		*Emberiza citrinella*							X		X	
B		*Falco peregrinus peregrinus*									X	
I		*Cicadetta montana*			i	P						X
I		*Drymonia querna*			i	P						X
I		*Phyllodesma tremulifolia*			i	P						X
I		*Hypochalcia lignella*			i	P						X
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Hepatica nobilis*			i	P						X
P		*Limodorum abortivum*			i	P			X			
P		*Lithospermum purpurocaeruleum*			i	P						X
P		*Peucedanum cervaria*			i	P						X
P		*Trinia glauca*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	81 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

La vallée d'Eure constitue un couloir creusé dans le plateau crétacé du bassin parisien orienté sud nord. Les pentes de la vallée présentent des pelouses sur rendzine.
Alors que le climat haut normand est de type océanique tempéré, le sud de la vallée d'Eure se caractérise par un climat d'affinité méridionale (seulement 600mm de précipitations par an,températures estivales et ensoleillement nettement supérieur au reste de la Haute Normandie). L'orientation sud nord de la vallée et le caractère calcicole des pentes, permettent une remontée de ces influences méridionales tout le long de la vallée.

Vulnérabilité
: Les pelouses calcaires sont menacées par l'embroussaillement lié à leur abandon.
Les milieux forestiers sont peu menacés du fait des fortes pentes sur lesquelles ils se développent.

4.2 Qualité et importance

La vallée d'Eure possède sur ses deux versants des pelouses et bois calcicoles exceptionnels sur les plans botanique et entomologique. Ils constituent en effet des sites remarquables à orchidées (habitat prioritaire d'intérêt communautaire) et abritent plusieurs insectes d'intérêt communautaire dont Euplagia quadripunctaria, espèce prioritaire.

Outre ces espèces, les coteaux abritent de nombreuses espèces protégées et rares au niveau régional et national.

En plus de ce grand intérêt patrimonial, la vallée possède un intérêt biogéographique. Elle constitue en effet un couloir de remontée des influences méridionales et continentales. La vallée est ainsi pour plusieurs espèces la station la plus septentrionale ou occidentale et elle assure la transition entre l'aire du mésobromion et celui du xerobromion.

Le site est éclaté, et ne comprend que des bois et pelouses, le milieu interstitiel étant de médiocre qualité (cultures, urbanisation). Toutefois, le maintien de l'ensemble de ces pelouses et bois est nécessaire pour préserver la continuité biologique entre les différents éléments ; il est essentiel à la pérennité et au maintien de la biodiversité de l'ensemble.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I

H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
N	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
N	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		O

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	85 %
Autre	15 %

4.5 Documentation

BARDAT J.,1993 - Phytosociologie et écologie des forêts de Haute-Normandie leur place dans le contexte sylvatique ouest-européen. Thèse Doc.Etat 1993 . Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, nouvelle série. n°spécial 11-1993.

SAUVAGERE M. Un site entomologique méconnu La vallée du Bois Bicot à Acquigny (Eure).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Département de l'Eure

Adresse : Hôtel du département, 14 bd Georges Chauvin - CS 72101
27021 EVREUX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
https://valflux.dreal-norm.fr/?element=N2000_Directive_Habitats_ZSC_SIC_pSIC

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Quelques hectares sont gérées par le Conservatoire des sites naturels de Normandie.
Le site inclut 49,39 ha dépendant des "terrains de la donation Auger " appartenant en toute propriété au ministère de la défense et affecté à l'armée de l'air. Il s'agit de terrains de man#uvre. Le classement ne devra pas remettre en cause ces activités militaires. En outre les forêts présentes sur ces terrains militaires font l'objet d'une convention de gestion auprès de l'ONF.